



Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous

COMMUNICATION DU RIP-EPT A LA REVUE SECTORIELLE 2019

**PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA PRE-REVUE DES ACTEURS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SECTEUR EDUCATION/FORMATION
SUR LA MISE EN ŒUVRE EN 2018 DU PSE 2016-2025**

3 JUILLET 2019 – HOTEL PALM CLUB-ABIDJAN

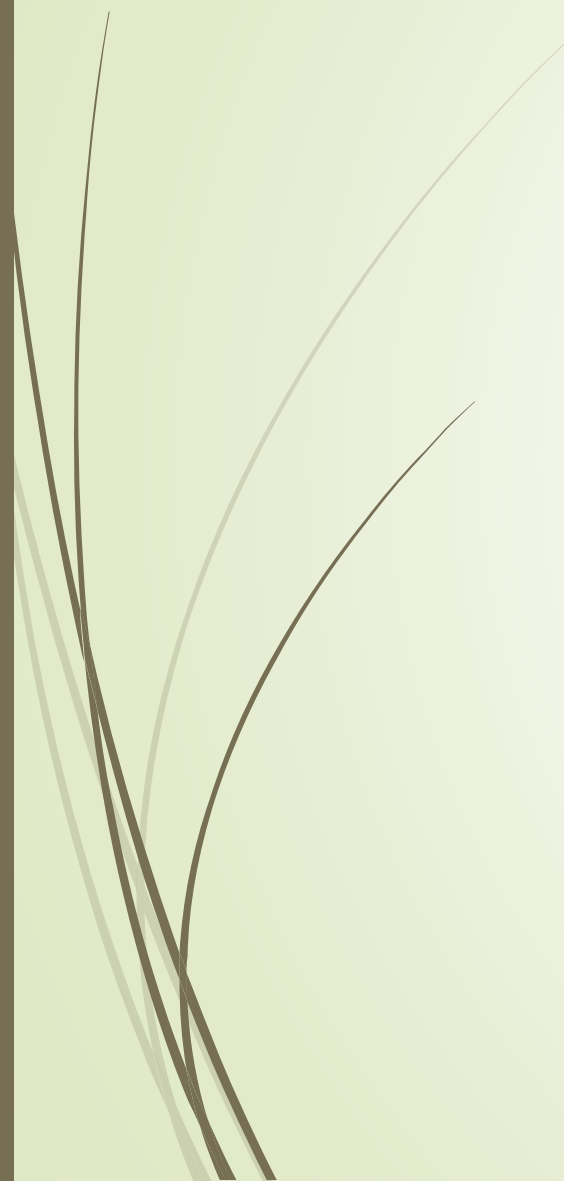



PLAN DE LA COMMUNICATION

- **BUT DE LA PRE-REVUE.**
- **LES ARTICULATIONS DE LA PRE-REVUE.**
 - Les communications.
 - La session de formation sur la plateforme de suivi en ligne de la mise en œuvre du PSE.
 - Les travaux de groupes et les plénières.
- **LES PRINCIPALES CONCLUSIONS.**
 - Le point des recommandations de la pré-revue de 2018.
 - L'état de mise en œuvre des activités prévues en 2018.
 - Un point d'analyse de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.
 - Les recommandations.



LE BUT DE LA PRE-REVUE





La pré-revue est une rencontre des acteurs de la société civile ivoirienne, actifs en Education, en vue de faire le bilan des activités du PSE 2016-2025 mises en œuvre durant l'année 2018 et d'en faire une communication lors de la revue sectorielle Education/Formation 2019.

Elle a enregistré la participation de 44 personnes:

- 6 personnes ressources
- 13 ONG
- 6 organisations syndicales
- CA du RIP-EPT
- CC du RIP-EPT
- SE du RIP-EPT
- 9 comités régionaux du RIP-EPT
- Coordination du GTOE





LES ARTICULATIONS DE LA PRE-REVUE



► Les communications

- Communication 1 : « **l'importance du rôle des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le suivi de la mise en œuvre de plans sectoriels** », présentée par Mme Solange AKPO, responsable du Renforcement des Capacités à ANCEFA.
- Communication 2 : « **le projet d'amélioration des pratiques pédagogiques** », développée par M. MAIGA Seydou de l'Unité de Gestion du PAPSE (UGP-PAPSE) et Mme COULIBALY Fatoumata épouse SILUE de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).
- Communication 3 : « **la qualité du dialogue social et le rôle du Conseil Consultatif de l'Education Nationale (CCEN) dans la prévention et la gestion des crises à l'Education Nationale.** », faite par l'Inspecteur Général de l'Education Nationale (IGEN) Monsieur Bakari KONE, Secrétaire Permanent du CCEN.

- 
- 
- Communication 4 : « **Rappel des recommandations de la revue sectorielle de 2018.** », présentée par Monsieur KOUAME Paulin Junior, Coordonnateur du Secrétariat Exécutif du RIP-EPT avec l'appui de Monsieur SOE Appolinaire, membre de la Coordination du GTOE.
 - Communication 5 : « **PATB 2017-2020 relativement à l'accès, à l'équité, à la qualité et au financement pour l'année 2018.** » développée par Monsieur KOUAME Paulin Junior.
 - Communication 6 : « **Le mécanisme de suivi national des indicateurs de l'ODD4.** », animée par M. ANOMA Louis Gervais du Bureau UNESCO d'Abidjan.



- **La session de formation sur la plateforme de suivi en ligne de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.**

Cette formation, animée par l'IGEN KOUAKOU Brou Noel de la TASK-FORCE, a été faite sur le site www.planningcotedivoire.com conçu par le MENET-FP et des partenaires en vue de permettre le suivi des indicateurs d'activités et de résultats du PSE 2016-2025.

- **Les travaux de groupes et les plénières.**

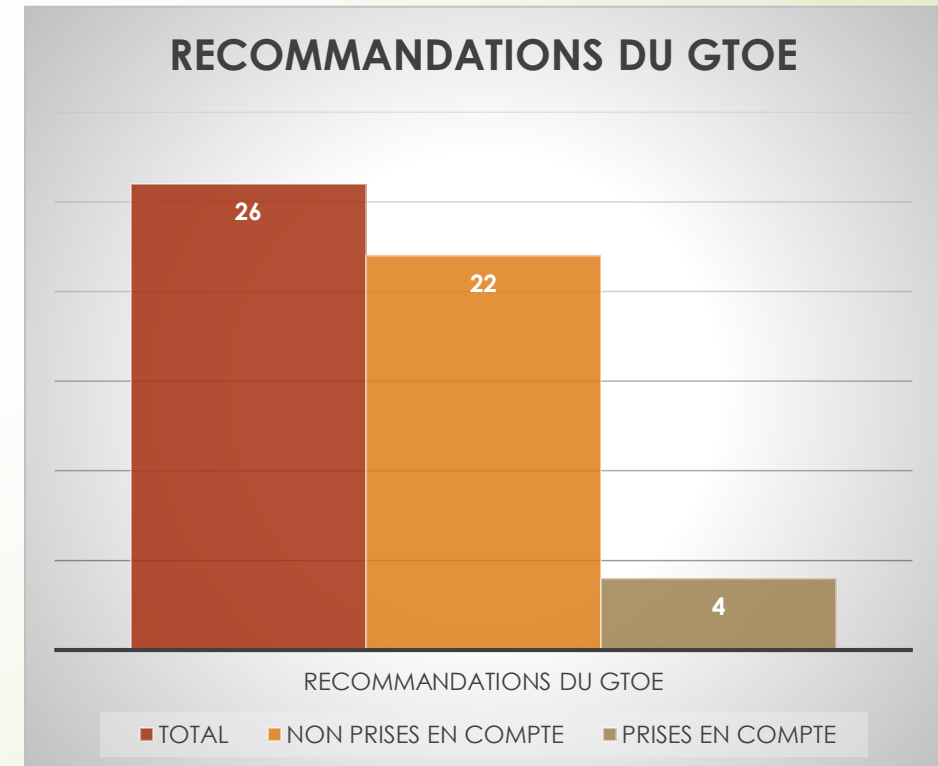
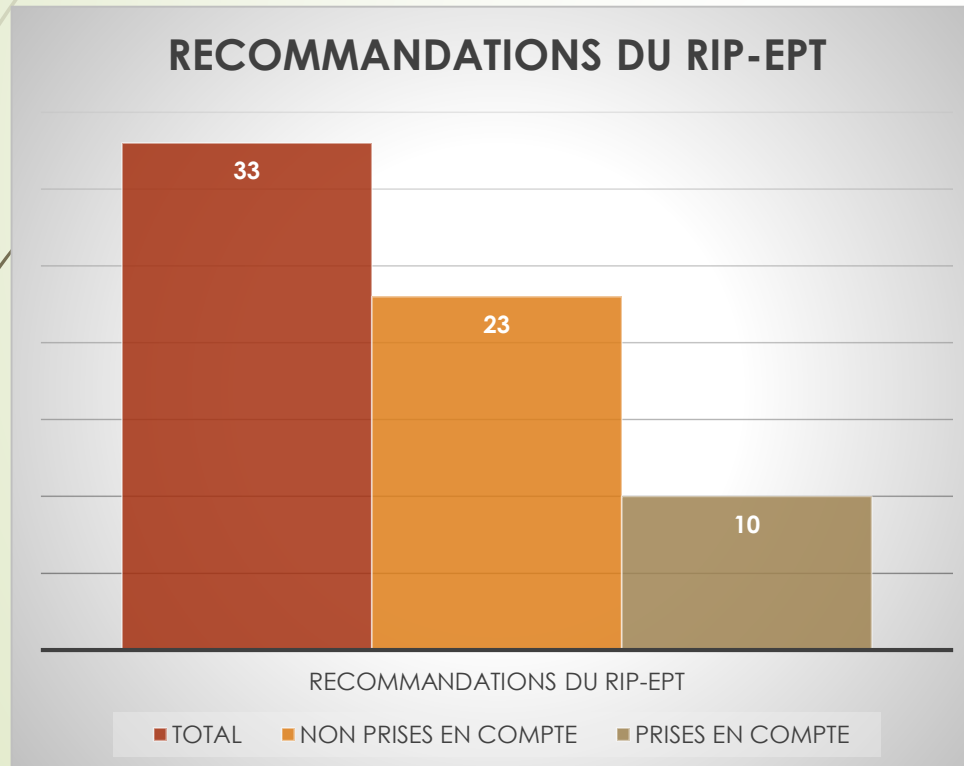
- Les travaux de groupes pour établir le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle.
- Les travaux de groupes pour le bilan de la mise en œuvre du PSE relativement à l'accès, à l'équité, à la qualité et au financement durant l'année 2018



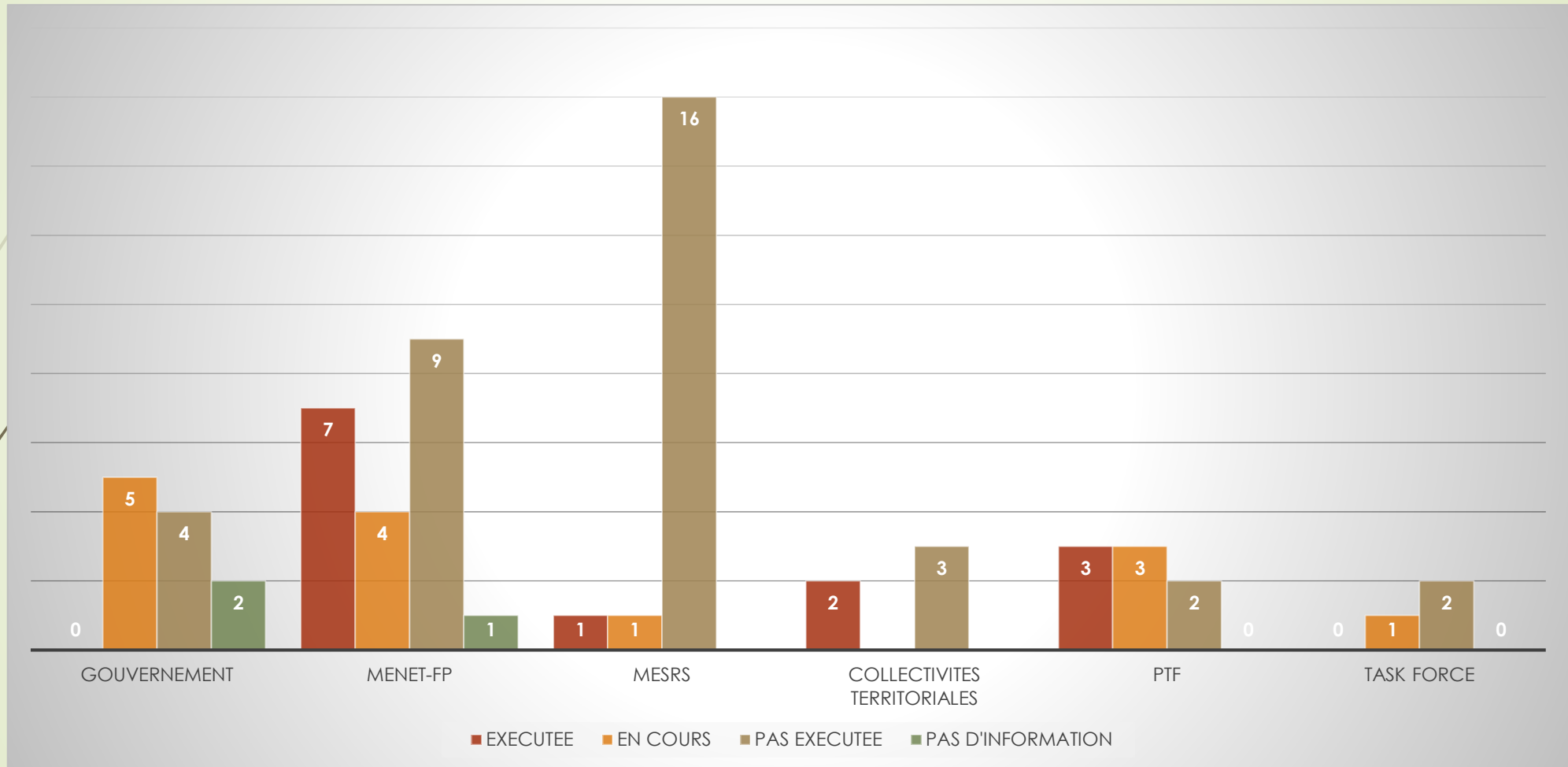
LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

POINT DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE DE 2018

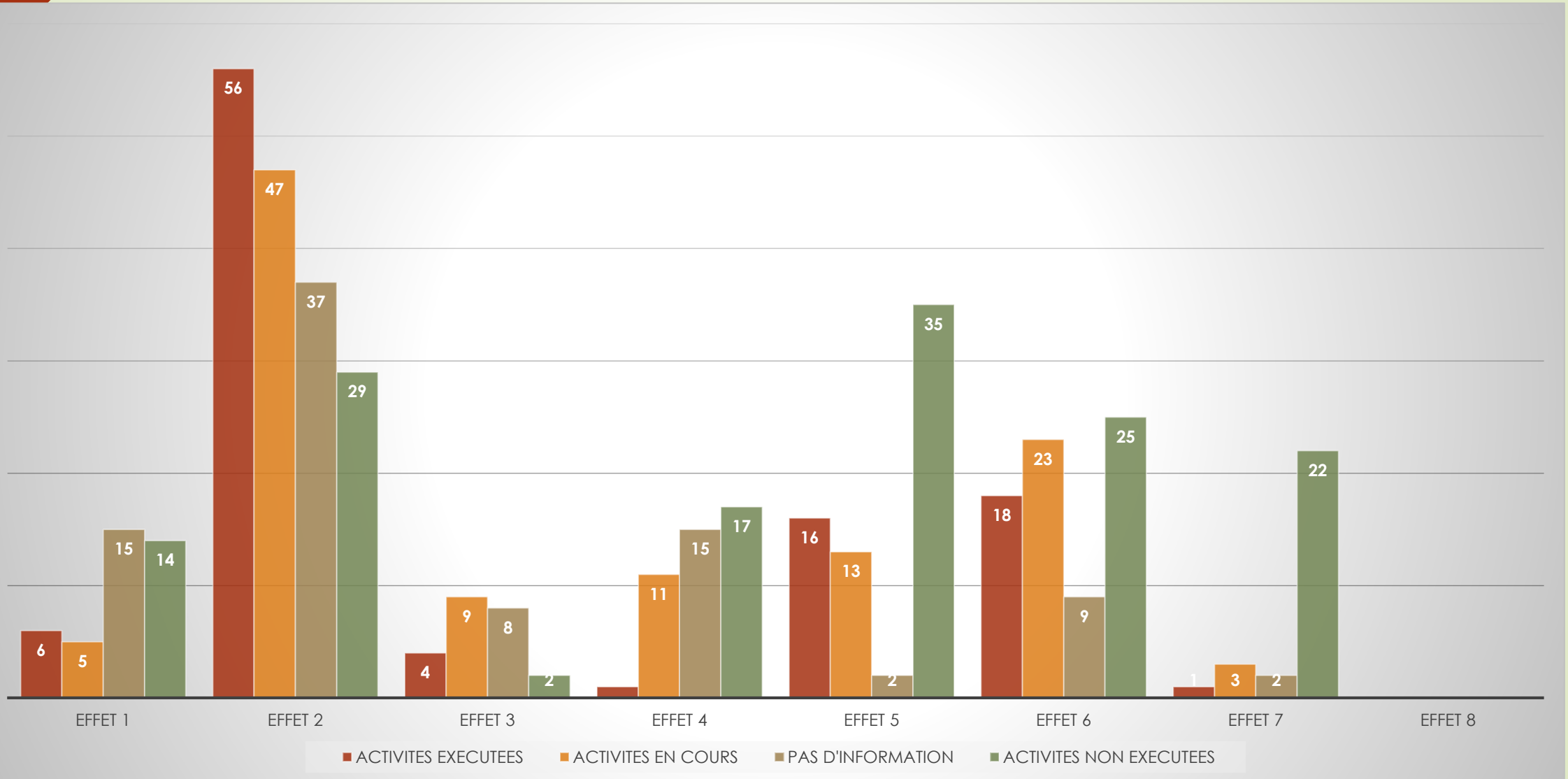
- Prise en compte des recommandations du RIP-EPT et du GTOE dans l'aide-mémoire de la revue sectorielle 2018



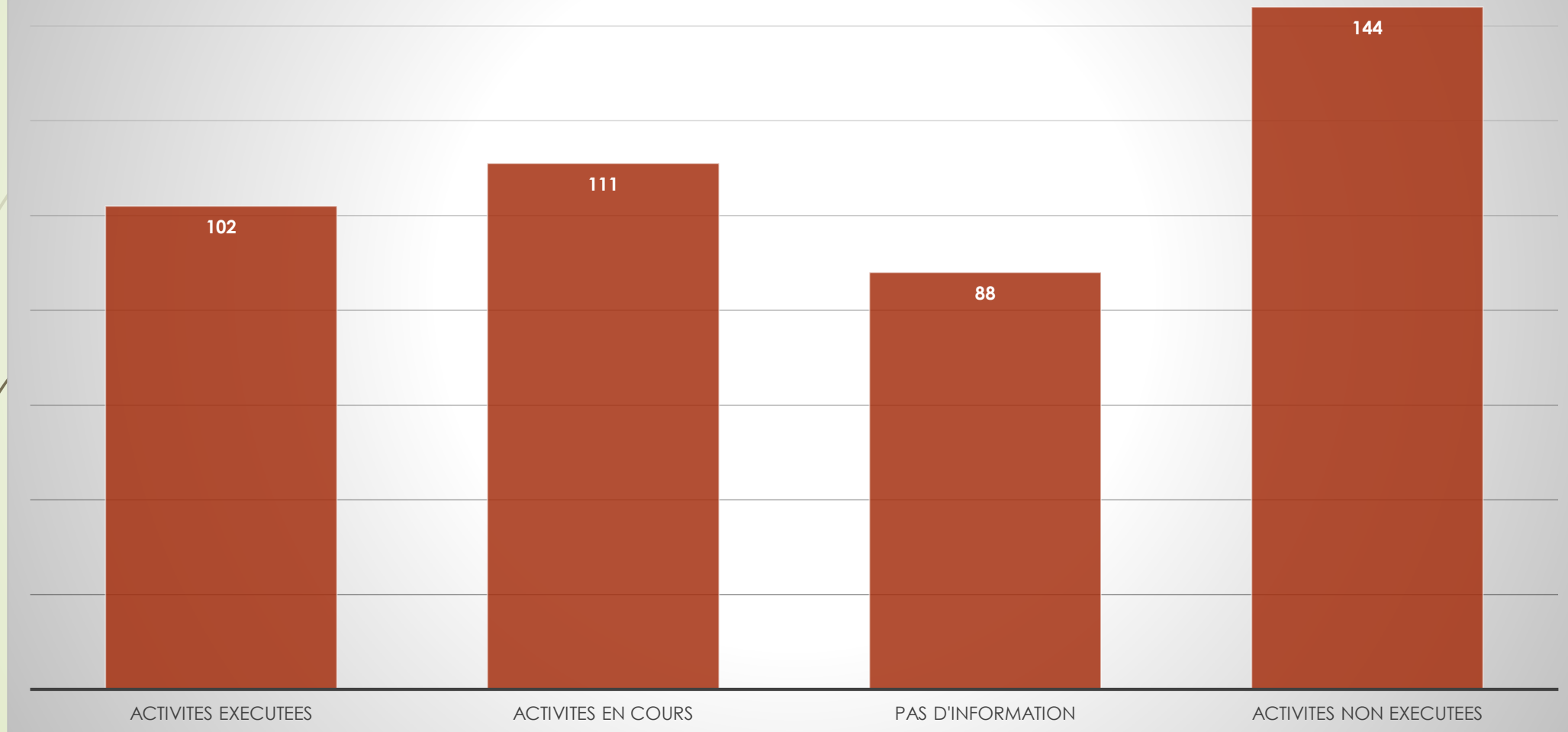
➤ Etat de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle de 2018



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA MASMO 2018



RECAPITULATIF



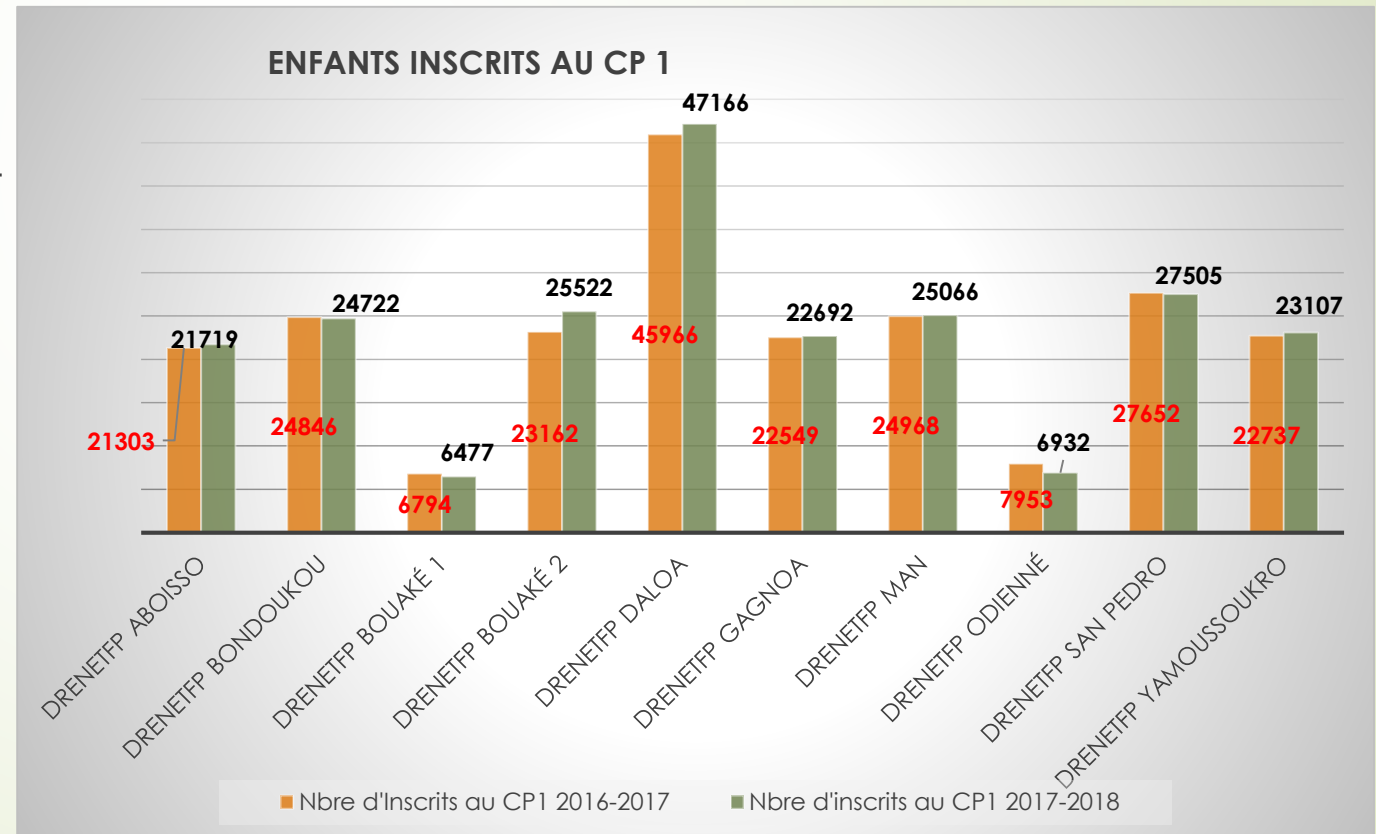
POINT D'ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSE

❑ Pilotage et la gouvernance

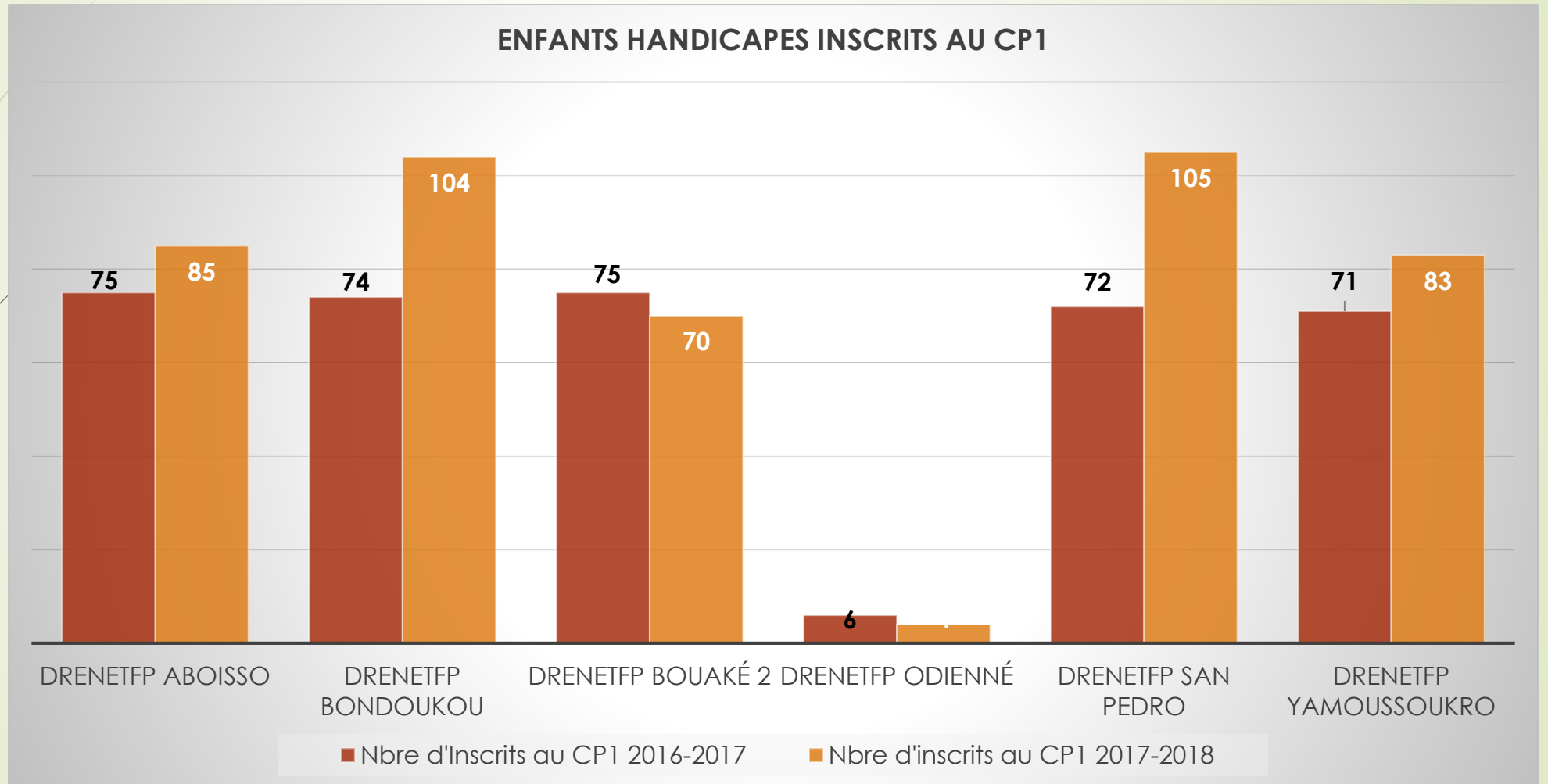
Les défis majeurs en ce qui concerne le pilotage et la gouvernance demeurent le fonctionnement du Comité Interministériel de Coordination du Secteur Education/Formation (CICSEF) et de la Task Force Education/Formation.


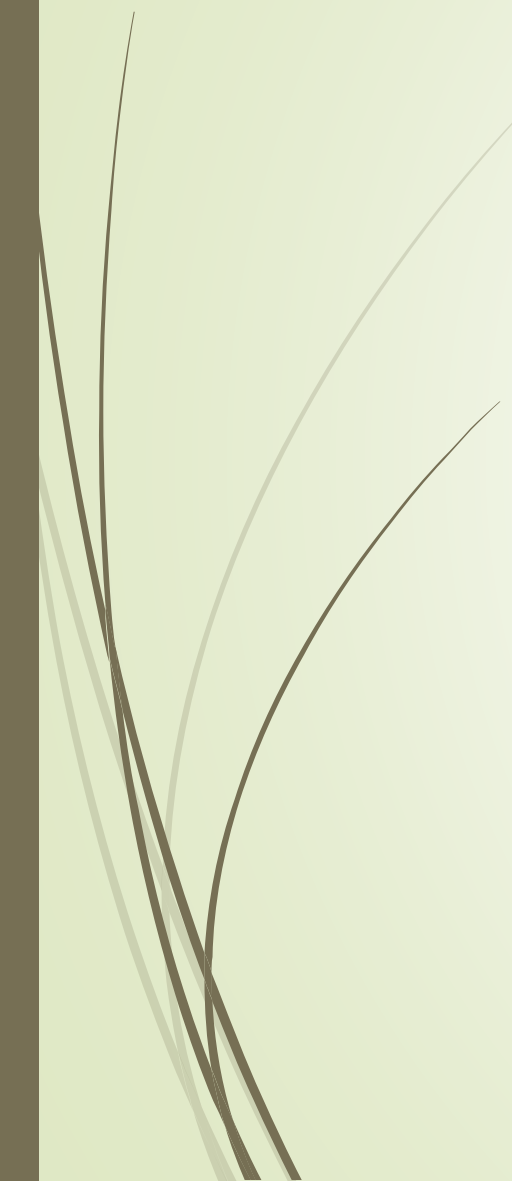
❑ Accès – Equité - Inclusivité

➤ Faible évolution positive de l'offre d'éducation par rapport à la forte demande liée à la scolarisation obligatoire.



- Faible nombre d'enfants handicapés scolarisés même s'il y a une légère hausse de ce nombre entre les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018.



- 
- 
- ▶ L'arrêt des travaux de construction de collèges de proximité dans le cadre de la convention dénommée Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entre la Côte d'Ivoire et la France pour la réalisation d'infrastructures de base dans divers secteurs.
 - ▶ L'épineuse question des frais complémentaires (instaurés par l'arrêté N°0059/MEN/CAB/SAPEP du 29/04/2008) exigés aux parents des élèves affectés par l'Etat dans les établissements secondaires privés laïcs et confessionnels.



☐ Qualité

► **L'inadéquation entre les documents élèves et les guides maitres**

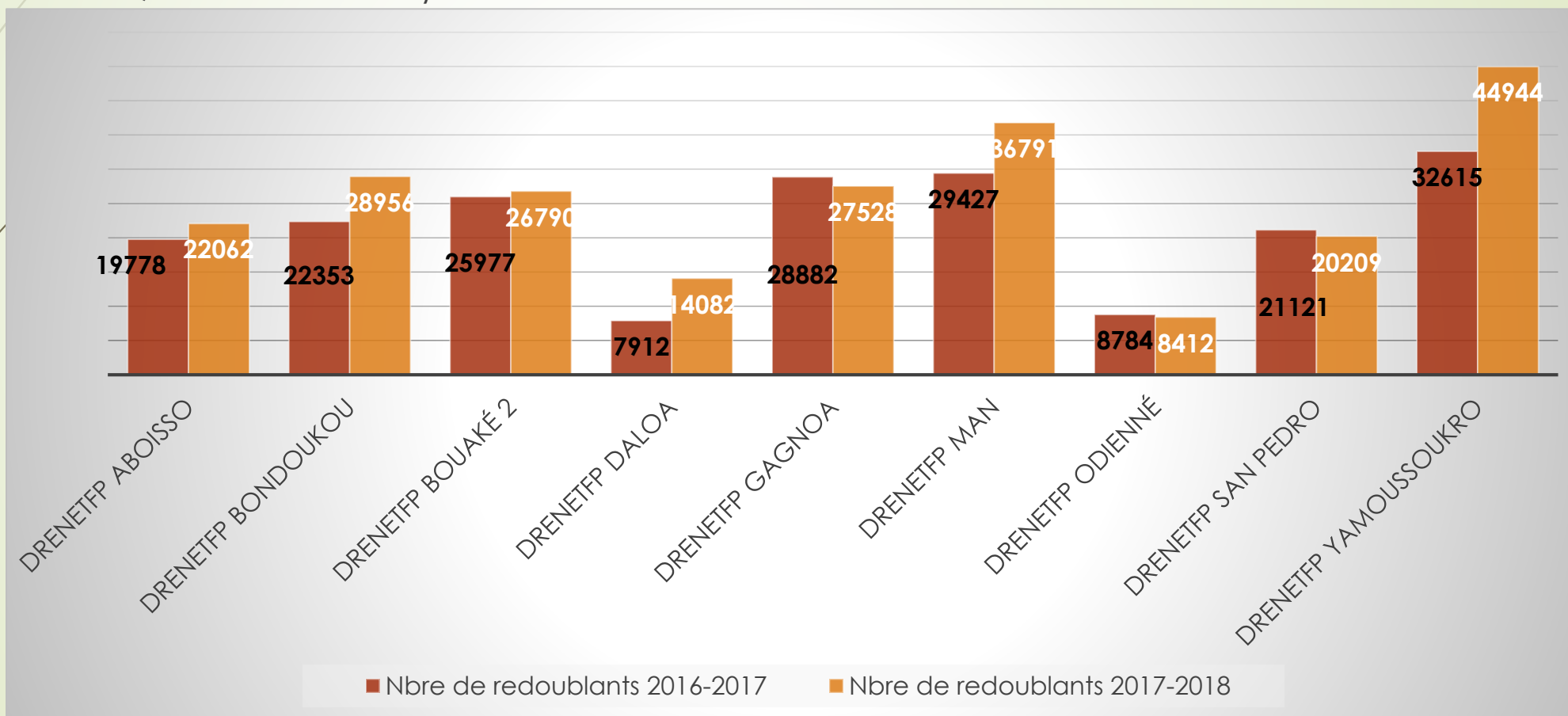
- ✓ **Au CP** : En expression orale les leçons ne sont pas ordonnées.
- ✓ **Au CE** : Les nouveaux documents (les cahiers quotidiens) ne sont pas suivis de livres-élèves et de guides – maitres.
- ✓ **Au CM** : Inexistence de livres de lecture adaptés aux progressions en vigueur. A titre d'exemple, en lecture, la leçon sur l'environnement n'a pas de texte d'accompagnement de même qu'en exploitation de texte 1.
- ✓ **En EDHC** : la leçon "les enfants soldats" n'existe pas dans le guide – maitre.

► **Les cours de mercredi**

La modification de la semaine de travail au primaire par l'Arrêté N° 0086/MEN/DELIC du 12 aout 2016 avec l'instauration des cours de mercredi, à partir de l'année scolaire 2016-2017, est source de discordance entre le MENET-FP et les enseignants et les syndicats d'enseignants. Il nous paraît inévitable de conduire une évaluation indépendante de son impact sur les acquisitions scolaires.

▸ Les redoublements

Les redoublements demeurent une préoccupation du système éducatif avec un niveau encore élevé même si les statistiques fournies par le MENET-FP, relativement à l'année scolaire 2017-2018, présentent une situation globalement en baisse (au primaire **8.4%** en 2018-2019 contre **10.6%** en 2017-2018 et au secondaire général **13%** en 2018-2019 contre **11,9%** en 2017-2018).



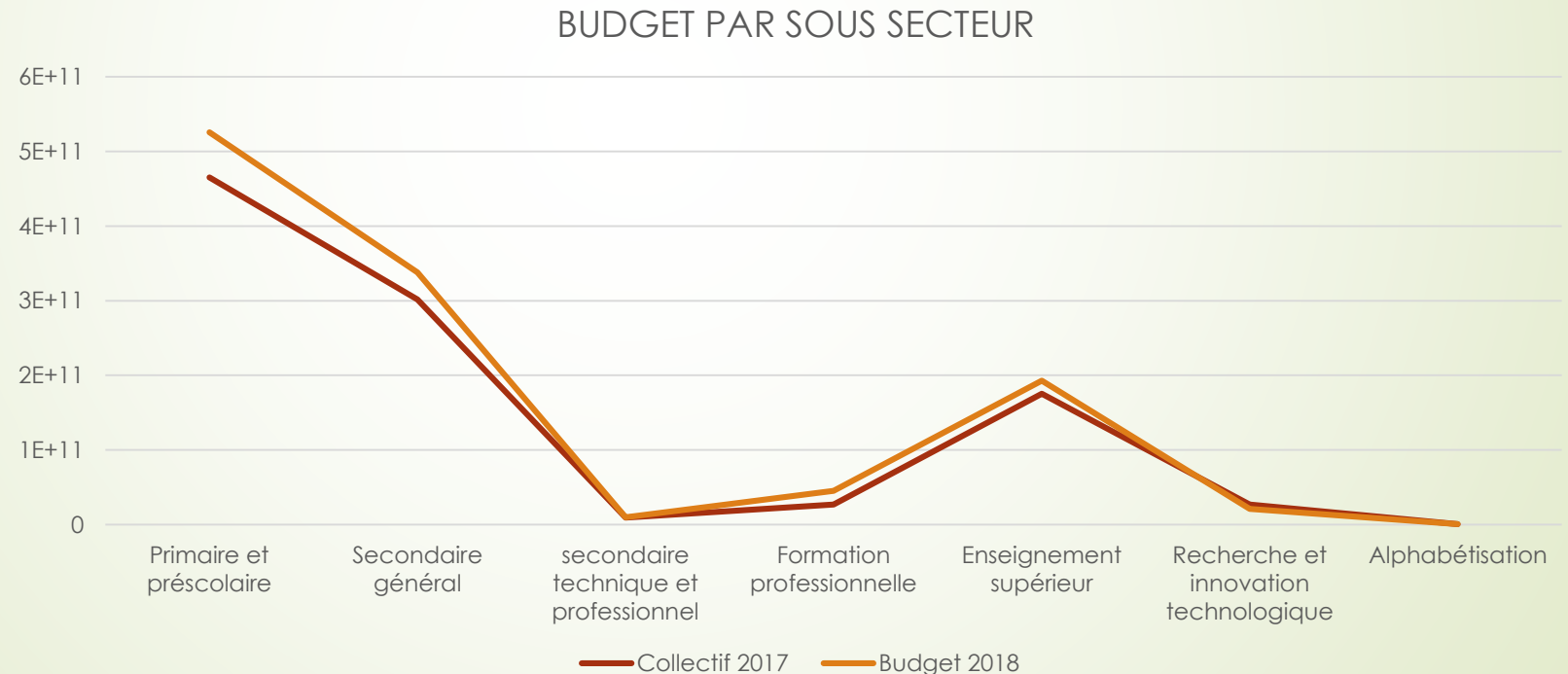


- **La connexion à internet dans nos universités et l'interconnexion entre celles-ci.**

L'outil informatique en général et internet en particulier est devenu incontournable pour répondre avec efficacité et rapidité aux nouveaux défis de notre environnement. Les exigences du LMD, imposent à l'étudiant un temps de travail personnel très élevé, temps de travail pour faire des recherches dans des bibliothèques virtuelles, communiquer en temps réel avec le monde entier dans un espace de plus en plus concurrentiel. Sans internet, à haut débit, la fracture numérique entre nos pays et les pays européens ne cessera jamais de s'accroître.

❑ Financement de la mise en œuvre du PSE 2016-2025

La Côte d'Ivoire a de tout temps accordé une importance à l'Education au regard de l'évolution positive des différents budgets alloués au secteur Education/Formation comparativement aux autres secteurs. En 2018, le budget alloué au secteur est en augmentation par rapport à celui de 2017 (2.209.119.801.738 en 2017 et 1.285.386.176.276 en 2018). Toutefois, cette progression, salubre, ne doit pas nous faire oublier que des sous-secteurs tels que l'ETFP et l'alphabétisation sont largement sous financés or ils sont d'une importance capitale dans l'aspiration du pays à être émergent.





❑ **Communication autour de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.**

Pour une appropriation du contenu du PSE 2016-2025 par les différentes administrations déconcentrées du secteur Education/Formation ainsi que par les divers acteurs du système éducatif, un plan de communication consensuel a été élaboré. Depuis lors aucune suite n'a été donnée relativement à sa mise en œuvre.

❑ **Prévention et gestion des crises.**

Le constat fait par le RESEN 2015 en indiquant que « Le seul risque étudié qui semble être structurel est celui des grèves des enseignants, dont l'incidence est généralisée (affectant l'ensemble des DRENET étudiées), et récurrente (annuelle) » s'est encore confirmé au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 avec des années émaillées d'arrêts de cours durant de longues périodes sur un nombre important de DRENET-FP. Le mode de fonctionnement du CCEN doit pouvoir lui permettre d'être pro-actif en élaborant, de concert avec les organisations syndicales, un plan de résolution des revendications majeures.

➤ **Recommandations**

❖ **A l'endroit du Gouvernement.**

- Rendre fonctionnel le CICSEF;
- Doter la Task force en ressources humaine, financière et matérielle.

❖ **A l'endroit du Partenariat Mondial pour l'Education.**

- Alléger les procédures d'appui financier aux Etats en tenant compte de l'urgence de la situation des systèmes éducatifs.

❖ **A l'endroit du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.**

- Fournir le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de communication afin d'informer le plus largement possible tous les acteurs et partenaires du système du contenu du PSE 2016-2025 ;
- Obtenir du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, la prise d'un texte faisant obligation aux collectivités décentralisées de se conformer à la carte scolaire ;
- Améliorer le contenu des kits scolaires en qualité et quantité et les distribuer deux semaines avant la rentrée scolaire ;
- Réaliser une évaluation indépendante de l'impact des cours de mercredi sur les acquisitions scolaires ;
- Réglementer les frais et autres cotisations dans les écoles de formation des enseignants ;

- Augmenter les quantités de vivres fournis par l'Etat aux cantines (actuellement les aliments sont fournis pour 18 jours de cours / année scolaire) ;
- Redynamiser les comités régionaux de suivi de la politique de scolarisation obligatoire (PSO) en intégrant au sein de leur bureau les représentants des organisations de la société civile active en Education.
- Achever les constructions d'infrastructures scolaires dans le cadre du projet C2D.

❖ **A l'endroit du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**

- Faire un appel à candidature pour le choix des Présidents d'Université avec un Jury indépendant ;
- Faire des élections pour le choix des doyens d'URF et les Chefs de Départements ;
- Créer un corps d'attachés temporaires de l'enseignement et de la recherche pour les Doctorants ;
- Confier la gestion de la ligne budgétaire de la Task Force destinée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique à son Coordonnateur.
- Fournir à temps les données nécessaires pour le suivi des indicateurs.

❖ **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).**

- Poursuivre le soutien financier apporté à la politique d'implantation des collèges de proximité et l'implication des communautés dans sa mise en œuvre ;
- Poursuivre le soutien apporté aux élèves à travers l'approvisionnement des cantines en aliments ;



❖ **A l'endroit des collectivités décentralisées.**

- Se conformer strictement à la carte scolaire dans la construction des infrastructures scolaires dans leurs localités
- Equiper les établissements construits, en mobiliers, et en matériels didactiques et pédagogiques.

❖ **A l'endroit de la Task Force.**

- Mettre à jour, périodiquement (3 mois), la plateforme de suivi en ligne de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.

❖ **A l'endroit de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS).**

- Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la carte scolaire.

❖ **A l'endroit des DRENET-FP.**

- Veiller à l'appropriation par tous les responsables régionaux, départementaux et locaux du contenu du PSE 2016-2025.



MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION.